



SECTION HAUTE-GARONNE

TOUS EN GREVE LE 23 MARS

Agissons pour les retraites

- Maintien du Code des Pensions et du calcul de la pension sur les 6 derniers mois d'activité
- Refus de l'allongement de durée des cotisations
- Maintien du droit à la retraite à 60 ans
- Intégration des rémunérations accessoires dans le calcul de la pension

Agissons pour l'emploi et les missions :

- Arrêt des suppressions d'emploi
- Recensement exhaustif des tâches pour tous les services
- Couverture en moyens humains pour assurer convenablement les missions anciennes et nouvelles
- Maintien d'un service public de proximité
- Ouverture d'une réelle réflexion sur l'organisation territoriale et sur les moyens
- Arrêt du déploiement des SIP
- Arrêt de la RGPP

Agissons pour les conditions de travail :

- Dénonciation de la multiplicité des tâches, de l'organisation des services en plateau, du travail en mode industriel (Centre d'Encaissement, CPS, CIS,...)
- Dimensionnement exagéré des unités de travail (grands sites urbains, grands SIP,...)
- Inorganisation de l'accueil
- Modularité des équipes de travail
- Dictature des indicateurs statistiques
- Dégradation des relations professionnelles internes
- Couverture de l'absentéisme (formation, maladie)
- Ratio surface/agent insuffisant
- Abrogation des décrets d'application de la loi mobilité

Agissons pour les carrières et les rémunérations :

- Amélioration du pouvoir d'achat par la revalorisation du point d'indice
- Pas de début de carrière en catégorie C au niveau du SMIC
- Une revalorisation générale des carrières par une véritable réforme de la grille indiciaire
- Une amélioration de la promotion interne
- Une promotion dans le grade supérieur dès que les conditions statutaires sont remplies
- Des indices de fins de carrière dès 4 ans dans le dernier échelon ou dès l'âge de 56 ans
- Refus de l'individualisation de la rémunération (ex.PFR)

**RENDEZ-VOUS A 14 H
AVEC LE CORTEGE FORCE OUVRIERE**

FO

la force syndicale

RETRAITES APPEL! AUX SALARIÉS!

Le gouvernement veut une loi pour septembre afin de s'attaquer, une fois de plus, aux droits des salariés. L'heure n'est pas à l'ambiguïté.

Il ne faut pas attendre! Dès maintenant il faut affirmer clairement, haut et fort, nos revendications:

Droit à la retraite:
MAINTIEN À 60 ANS!

Durée de cotisation:
NON À L'ALLONGEMENT,
40 ANS C'EST DÉJÀ TROP!

Pour la solidarité entre générations:
MAINTIEN DU SYSTÈME
PAR RÉPARTITION!

Fonction publique, pour le statut:
MAINTIEN DU CODE DES PENSIONS!

Non au recul des droits! Oui au progrès!

Les salariés n'ont pas à payer la crise financière, alors que des milliards d'euros ont été trouvés pour les banques, que les profits et les bonus repartent à la hausse, on peut faire autrement.

Financement!

Il est tout à fait possible de financer les retraites.

On peut compenser immédiatement le manque à gagner des régimes de retraite:

- ▶ taxation des profits non réinvestis (une taxe de 5% c'est 5 milliards d'euros);
- ▶ compensation intégrale des exonérations de cotisations dont bénéficient les entreprises (1 milliard d'euros);
- ▶ cotisations retraite sur l'intéressement et la participation (3 milliards d'euros);
- ▶ augmentation des salaires (+1% c'est 0,65 milliard d'euros);
- ▶ hausse des cotisations (+1% c'est 4 milliards d'euros);
- ▶ 1 million d'emplois supplémentaires, c'est 3 milliards d'euros de cotisations sociales.

FO DGFIP
la force syndicale

appelle les agents de la DGFIP à se mobiliser le 23 mars 2010

Avec FO et sur les positions FO, pour préserver notre avenir et celui des jeunes
LE 23 MARS, DÉFENDONS NOS RETRAITES

Force Ouvrière s'oppose à la remise en cause du droit à la retraite à 60 ans et à l'allongement de la durée de cotisation.

**40 ANS,
C'EST DÉJÀ TROP!**